

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE
LUCIE AUBRAC
Novembre 2008

Présents :

Enseignants : Mme TOURNIER Directrice

Mme PETRUS, Mme MOYON, Mme GERMAIN, Mme BOUDET, M. LABADENS, M. LANNES et M. LABERDURE.

Représentants de la Mairie : Mme PEMBERET, Mle LOMBARD

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme GOUPIL, Mme NIETO, Mme BLIN, Mme ARESSY, Mme MARIS, Mme AÏTA, Mme TISNÉ-BRISON et Mme TERRINHA

Le délégué départemental et l'inspecteur départemental ont été excusés.

Règlement intérieur :

Lecture, apport de modifications et ajouts suivants :

- Art 1 : Le port de chaussures à roulettes *et de tongs* est également interdit.
 - Art 4 : Horaires et limites de la responsabilité des enseignants. Il a été décidé de supprimer « les mercredis récupérés » et de le remplacer par « les mercredis exceptionnellement »
 - Art 13 : nouvel article concernant le soutien scolaire et ses horaires.
 - Art 14 : nouvel article sur les goûters qui consisteront en :
 - une collation à base de fruits (frais, secs ou en compote) ou de produits laitiers pour le matin;
 - et suppression de la collation de l'après-midi sur le temps scolaire (les enfants seront autorisés à prendre leur goûter à la sortie des classes ou au CLAE pour ceux qui y restent).
- Règlement intérieur adopté à la majorité.

Effectif des classes : 147 enfants répartis de la façon suivante :

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| CP : 25 | CE2/CM1 : 20 (15 CE2 et 5 CM1) |
| CP/CE1 : 22 (7 CP et 15 CE1) | CM1 : 25 |
| CE1 : 26 | CM2 : 31 |
| CE2 : 23 | |

Informations générales :

Le projet de l'école commun à Lucie Aubrac et Paul Bert est développé autour de la langue, la culture et la musique régionale.

Une chorale d'écoles va être mise en place, dirigée par Mme LANNES.

Anglais : depuis le mois d'octobre un intervenant extérieur (étudiant américain se prénommant Mickaël) dispense des cours d'anglais, $\frac{3}{4}$ d'heures par enfant par semaine. Les enseignants ont privilégié son intervention sur les classes de CM1 et CM2. M. Labadens assurera les cours d'anglais dans sa classe. M. LABERDURE assurera les cours d'anglais dans la classe de CE2 de Mmes MOYON et LANNES. L'anglais est obligatoire à partir du CE1 mais les enseignants n'ont pas les moyens de le mettre en place.

Sport : Jean-Luc BETHEIL prépare les séquences et le matériel. Vos enfants, selon les sections, pratiqueront : le hand-ball, le badminton, l'acro-sport, l'athlétisme et la natation.

Informatique : 14 ordinateurs ont été installés. La priorité est donnée au cycle 3 pour leur utilisation (en demi groupe en alternance avec les cours d'anglais).

Bibliothèque : L'organisation et le rangement ne sont pas prévus par les enseignants cette année (priorité est faite au PPMS- Plan de mise en sécurité de l'école et au soutien scolaire).

Sorties :

Toutes les classes : Cinéma

CP (Mme PETRUS) , CE1 (Mme GERMAIN et CARIOU) et CE2 (Mmes MOYON-LANNES) : Jeunesse musicale de France

CE1 (Mmes GERMAIN-CARIOU): sortie Odysud (le 14 mai) + écoles qui chantent avec la classe de Mme ROUBATY (école René Cassin)

CM2 : Classe de neige du 15 au 19/12. Une vente de gâteaux se fera sur le marché pour récolter de l'argent.

Certaines classes se rendront au musée Campanaire.

Intervention de l'infirmière du collège sur l'hygiène et la santé auprès des CE1 et des CM1.

Le goûter de Noël aura lieu comme les années précédentes. Les enseignants ont demandé un goûter moins sucré et la possibilité qu'un dictionnaire soit offert, par la mairie, aux enfants.

Le carnaval gascon aura lieu le 13 mars 2009.

Le soutien scolaire

Il se déroule de 13h05 à 13h35 sur plusieurs semaines pour les élèves du cycle 2 et de 11h45 à 12h45 sur plusieurs semaines ou ponctuellement (durée définie en fonction des besoins des enfants) pour les cycles 3. Pour les élèves qui ne mangent pas à la cantine, les enseignants vont chercher les enfants au portail. En cas d'absence de l'enseignant assurant le soutien, celui-ci est assuré par un remplaçant.

L'aide personnalisée délivrée dans le cadre du soutien mis en place à la rentrée est très différente de celle délivrée dans le cadre du RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Ce soutien est dispensé par un enseignant généraliste (le plus souvent celui de votre enfant) pour donner un coup de pouce aux élèves qui ont des difficultés légères et /ou passagères, en particulier en maths et en français.

Nous demandons, pour l'année scolaire prochaine, que chaque enseignant précise lors de la réunion de rentrée son organisation personnelle aux parents d'élèves. En effet, cette année certains enseignants font signer une attestation à chaque prise en charge de l'enfant, d'autres font une information écrite aux parents, d'autres une information orale aux enfants concernés. Les enseignants n'ont pas assez de recul pour nous faire un bilan de l'efficacité de cette prise en charge. Un point sera fait en fin d'année scolaire.

Les parents d'élèves reconnaissent l'utilité de ce soutien scolaire qu'il ne faut pas confondre avec l'aide apportée par le RASED.

Le RASED

Les parents d'élèves expriment leur inquiétude sur le devenir du RASED. Actuellement, sur l'Isle-Jourdain, reste, seulement, un maître E (Mme Karine AVRIL) alors qu'un RASED compte, en temps normal, un psychopédagogue, ou maître E, spécialisé dans l'aide à dominante pédagogique, un rééducateur, ou maître G, spécialisé dans l'aide à dominante rééducative, et un psychologue de l'Education nationale, qui fait si besoin le lien avec le médecin scolaire, les services extérieurs...

Les travaux

Les enseignants remercient la Mairie pour les travaux réalisés : changement des portes d'entrée des écoles (portes avec ouverture par une barre sécurisée), tuyaux d'arrosage supprimés, porte-manteaux à toutes les classes (exceptée celle de M. LANNES) et marelle thermo-collée installée dans la cour. La mairie précise qu'une nouvelle marelle ou autre jeu thermo-collé sera installé chaque année dans la cour.

Des rideaux sont, à nouveau, demandés. Ils ont été budgétisés pour un montant de 50 000 €. En raison du montant, les travaux seront réalisés par tranches (la maternelle dans un premier temps, puis les classes exposées au soleil et les autres pour finir). Un débat s'est instauré quant au choix du matériel. Les enseignants doivent exprimer rapidement leurs souhaits auprès de la Mairie.

Autres questions des parents d'élèves à la mairie

Une explication a été demandée sur l'augmentation du tarif de la cantine.

Réponse de la Mairie : 3 % représentatif de l'augmentation du coût de la vie.

Serrait-il possible que les parents soient avertis de cette augmentation ?

Les tarifs sont affichés sur le panneau prévu à cet usage.

Par qui est assurée la maintenance des ordinateurs de l'école ?

M. PAILLAS

Concernant le bruit constaté à la cantine l'année passée, comment se déroulent les repas cette année ?

Deux services ont été mis en place. Le premier service est complet (toutes les places sont occupées sur les deux réfectoires) et le second occupe un réfectoire et demi. Nous n'avons pas eu de réponse quant au bruit.

L'éclairage du chemin blanc est-il prévu dans un avenir proche ?

La mairie est en train d'en finaliser le financement.

Un dépose minute sera-t-il réalisé devant le groupe scolaire ?

Réalisation impossible car dépose minute infaisable.

D'autres questions ont été posées par les parents d'élèves. En raison de la remise tardive des questions aux représentants de la Mairie, les réponses seront données ultérieurement.